



Compte-rendu CTEP, 19/11/2018

Présents : Direction - PDG, DRH/D, DSR/D, et SNITM/FO, CFDT-Météo

La CFDT-Météo lit une déclaration liminaire qui débute par : « *Nous sommes bien présents, vous pouvez le constater. Le boycott n'est pas notre tasse de thé.* » (cf. page suivante)

Nous y abordons le manque de soutien du ministère (incapable de trouver 5 millions d'€ pour financer le futur supercalculateur, nous y reviendrons), nous rappelons notre exigence que les efforts des personnels soient mieux reconnus, car « *en terme de revalorisation des primes. Cette année 2018 sera une nouvelle année blanche pour une immense majorité de collègues* » et nous insistons sur la responsabilité de la direction en terme de conditions de travail, notamment dans la perspective de la transformation AP2022 et du CTEP du 20/12.

Un seul point à traiter ce jour : le centre de relations clients (CRC) à la D2C (cf. page 2) mais la CFDT-Météo aborde deux points supplémentaires.

1/ Premier point en lien avec le sujet du jour et le domaine commercial :

La CFDT-Météo souligne que la destruction du réseau de centres de proximité entrave les ambitions de Météo-France en terme de services institutionnels et commerciaux. La CFDT-Météo revendique de sauver des centres par rapport à la cible de la direction. Sur ce dernier point, le p-dg assure que si des prestations de services météorologiques venaient à être nécessaires localement, Météo-France saura remettre des ressources aux bons endroits.

2/ Second point en lien avec les développements informatiques à Météo-France :

La CFDT-Météo attire l'attention sur certains soucis rencontrés avec la sous-traitance, à l'heure où l'Etablissement concentre ses forces de développement en un service unique, perdant le lien avec les exigences métiers. Le p-dg réagit fortement sur « internet 2018 » en expliquant qu' "*il faut se méfier des commentaires trop catastrophistes et de ceux qui cherchent à créer de la confusion. La tentative de développement agile a été une initiative intéressante, même s'il n'y a pas un succès à 100 %*". Il estime en outre que la direction "*met les moyens qu'il faut pour avancer avec succès, même si ce n'est pas un long fleuve tranquille*".

Le lendemain au Conseil de la Formation Permanente, la CFDT-Météo aborde de nouveau la question de la stratégie en matière de compétences informatiques, lors de la discussion sur les axes de formation 2019-2020 et profitant que DSI/D ait dressé une liste de formations correspondant à du "métier" Météo-France (Vortex, SOPRANO, et ce genre de choses). Le PDG indique que les axes de formation ne doivent pas être pas l'occasion de faire une liste au Père Noël, comme s'il estimait que les développements informatiques sont voués à la sous-traitance.

La CFDT-Météo a opposé à cette vision que la formation permanente est un complément de compétences pour un nombre précis de collègues, que les formations-métiers sont propres à Météo-France et au catalogue de l'ENM (il n'y a donc rien "en plus"), et que ce tout est non seulement nécessaire mais surtout utiles et profitable à la DSI et donc à Météo-France.

Le p-dg finit par convenir qu'il fallait trouver un juste équilibre.

La CFDT-Météo continuera à défendre le maintien de hautes compétences informatiques en interne.

Point à l'ordre du jour :

Le centre de relations clients (CRC) à la D2C consiste finalement en un "CSP", une nouvelle organisation au service de l'efficacité et de l'efficience de l'Etablissement dans le domaine du commerce, avec un pilotage unique et au niveau national.

Sur les effectifs cibles, le p-dg et D2C/D ne cachent pas l'effort du domaine commercial (-15%) en terme d'effectifs d'ici 2022 : ils présentent notamment le projet de TROED 2022 de la D2C, en rappelant que les DIR seront le lieu de l'écoute-client, mais que 20 agents pour gérer un chiffre d'affaires de 2 à 3 millions d'euros, cela serait trop, donc cela ne serait pas tenable.

Le nombre d'Assistants Commerciaux diminuera à 12 ETP (contre 20) + 2 agents « en support » en DIR et 3 agents « en support » à la D2C. Ils seront chargés du suivi des clients jusqu'à 5 000 €.

Une homogénéisation des pratiques en DIR est prévue, avec 18 ingénieurs commerciaux (4 en IC, 3 en CE et SO, et 2 en NE, O, N, SE).

La D2C verra un TROED passant de 49 à 50, la direction de la D2C (avec 2 IPEF, 3 ITM, 1 Cat C) intègre MF Sport. Dans la cible 2022, 15 agents au marketing, 10 à la direction des ventes.

Le p-dg revient sur le TROED 2022 en précisant : « *il y a là de la requalification, c'est à l'image de ce que nous visons pour l'Etablissement : une montée en gamme, pour les agents comme pour les services rendus et les productions, une montée dans la valeur ajoutée* ».

A ce moment précis, la CFDT-Météo est revenu sur le sujet du réseau de centres en région pour défendre une force de vente plus étoffée et des services au plus près des bénéficiaires, en CMT.

Le p-dg affirme qu'il sera toujours temps de « *remettre des forces en région* » si cela est nécessaire.

Le sujet plus précis du RCR est traité.

Ecueil sur les fiches de poste : elles n'évoquent que le régime indemnitaire des cat B de l'aviation civile. La direction explique que cela ne signifie pas - malheureusement - que les TSM toucheront ce niveau de primes.

La CFDT répond qu'avec le RIFSEEP "*on peut tout faire*", notamment faire converger les niveaux de primes. DRH/D le reconnaît tout en précisant que c'est alors une politique de l'Etablissement doit décider. Nous l'encourageons. A travail égal, salaire égal !

Ecueil sur la concertation dans les CTP locaux : la démarche n'est pas terminée. Le pdg fait amende honorable en reconnaissant un calendrier précipité : « *cela n'a pas vocation à se répéter* ».

Cela se répétera sans doute. Car il ajoute qu'il ne faut pas rester bloqué par une « *sur-administration des procédures de validation* » ; le sujet semblait « *suffisamment mûr pour le passer en CTEP* ».

Vote : nous votons contre, en expliquant qu'il s'agit avant tout d'un souci de forme (les CTSS locaux n'ont pas tous été consultés), puisque sur le fond, le travail sur ce CSP Relations Clients, a été de la même qualité que sur les CSP administratifs (la CFDT-Météo s'était abstenue). La CFDT-Météo reconnaît le travail de pédagogie fait par D2C/D auprès des collègues, même si on peut évidemment toujours faire mieux.

Nouveau vote contre à l'unanimité (CFDT et FO contre), l'avis est rendu.

*

Point divers - élections des représentants des personnels

Enfin, nous intervenons auprès du DRH/D pour s'assurer que les envois des matériels de vote sont bien effectués. Nous proposons que pour la DIRNC et pour la DIRPF, l'on instaure des bureaux de vote secondaires avec des urnes.

DRH/D indique que les envois sont faits et que la proposition de la CFDT-Météo sera étudiée en fonction des dates de distribution des matériels de vote aux agents.

L'exigence de la CFDT-Météo est que les collègues puissent s'exprimer.



CTEP, 19/11/2018
Déclaration liminaire CFDT-Météo

Monsieur le Président,

Nous sommes bien présents, vous pouvez le constater.
Le boycott n'est pas notre tasse de thé.

Nous sommes présents pour refuser à nouveau de voter en faveur d'un projet pour lequel la concertation locale a manqué et pour lequel la rigueur la plus complète n'a pas été apportée sur certaines fiches de poste. Ces questions de forme ne sont pas à négliger alors que notre Etablissement subit d'importantes et douloureuses transformations.

Puisque nous sommes en fin d'année et proches de votes sur le budget 2019, dont celui de l'Etablissement, qui s'annonce très négatif comme vous l'avez évoqué en commission au Sénat, la CFDT-Météo souhaite vous alerter.

En effet, tout cela n'est vraiment pas bon signe.

La direction doit obtenir plus du gouvernement. Les perspectives de « griller » 2/3 du fonds de roulement d'ici 2022 laisse entendre que Météo-France n'est pas soutenu. Comment espérer alors une inversion de la courbe d'effectifs, que vous appeliez pourtant vous-même de vos vœux en CTEP, en semblant y croire, il y a seulement 3 ans ? Comment espérer renverser le sentiment de manque de soutien que ressentent nombre de collègues ?

Le moral est bas. De nombreux projets prennent du retard. Le RIFSEEP tarde à se mettre en place alors qu'il pourrait amener des marges de manœuvre en terme de revalorisation des primes. Cette année 2018 sera une nouvelle année blanche pour une immense majorité de collègues. Ainsi, les personnels paient deux fois la note, une première fois en subissant des restructurations que l'on peut qualifier d'innombrables, une seconde fois en n'ayant aucune revalorisation hormis « PPCR » sur lequel nous n'avons toutefois pas de marges de manœuvre.

La CFDT-Météo souhaite aussi vous alerter sur le fait que de nombreux collègues, sont mal à l'aise, parfois en souffrance de ne pas connaître précisément le travail et les conditions de travail qui les attendent dans les années à venir. Nous exigeons que sur ces conditions de travail, la direction permette des progrès, et n'engage pas uniquement des régressions. Nous aurons ainsi ce débat au prochain CTEP sur les temps de travail où nous réclamons depuis des années un nouveau système pivot ou le décompte d'heures supplémentaires, et où la direction avance vers des systèmes horaires inédits en terme de durée ou sur des systèmes imposés à certains cadres intermédiaires. Nous, nous défendons le libre choix.

La CFDT-Météo reste déterminée à défendre au mieux les collègues, dans cette instance comme dans les instances portant sur les conditions de travail, ainsi qu'au ministère.
L'enjeu n'est pas seulement quelques euros en plus en fin de mois, l'enjeu est le bon fonctionnement de notre Etablissement, en un mot, son avenir.